

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite d'engin de chantier.

Formateur qualifié, professionnel du BTP, de la conduite d'engins et détenteur d'une qualification de testeur.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel ou mixte (Pour les CACES® e-learning).
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **21.00** Heures **3** Jours **Effectif** De 2 à 6 Personnes

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur **Mon Compte Formation** : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030
A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040
F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

